50e ANNÉE. — N° 17.577

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes.	13f	24f	45f
France et Colonies ...	14f	26f	48f
Etranger.	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 15 c.

JEUDI 19 AOUT 1920

SAINT LOUIS

SOLEIL : lever 6h10; coucher 8h1

LUNE : P. Q. le 21; P. L. le 29

POUR CEUX QUI SOUFFRENT

Les majorations de pensions des grands mutilés

Les grands mutilés de 85 à 100 pour cent d'invalidité ont appris, ces jours derniers, par les journaux, que les allocations supplémentaires que nous avons réclamées pour eux, et qui doivent s'ajouter à leur pension, étaient inscrites au budget; ils vont, par conséquent, pouvoir en demander le paiement.

Une instruction, parue à l'*Officiel*, règle les conditions dans lesquelles les mutilés devront faire valoir leurs droits; mais comme il n'est pas donné à tout le monde d'avoir l'*Officiel* entre les mains et que je sais, par expérience, combien de braves garçons sont souvent embarrassés par les formalités administratives, je crois bon de les conseiller.

La première chose à faire par les mutilés visés par le décret est d'adresser au sous-intendant militaire chargé du service des pensions dans le département, une demande, à l'effet de recevoir les allocations et majorations qui leur reviennent.

L'*Officiel* parle bien d'une « demande « modèle 1 », mais, fort heureusement, ce « modèle 1 » n'est pas obligatoire, car je me demande comment les intéressés pourraient s'en procurer la formule; ceux qui voudraient la copier la trouveront néanmoins insérée au *Journal officiel* du 11 août.

A la demande, il faudra joindre : soit la lettre notifiant la décision ministérielle allouant la pension primitive, soit le titre actuel d'allocation provisoire d'attente.

C'est sur ces pièces que le sous-intendant déterminera le taux et la catégorie des allocations et majorations supplémentaires dues au mutilé.

Dans le cas où, par suite de pièces insuffisantes ou mal établies, une enquête s'imposerait, l'instruction ordonne de la mener avec la plus grande rapidité.

Quand leurs droits auront été vérifiés, les mutilés recevront, de la sous-intendance, un « livret » de paiement, qui leur sera adressé en même temps que leurs pièces (lettre de notification ou titre de paiement provisoire) leur seront renvoyées.

Pour se faire payer, les intéressés présenteront à la fois au percepteur leur titre définitif ou provisoire et le livret envoyé par l'intendance.

Il est bien entendu que les pensionnés à titre temporaire ont les mêmes droits que les réformés à titre définitif, pour tout le temps que court leur réforme temporaire.

Il y a, dans le décret, une anomalie au sujet de laquelle j'ai d'ailleurs écrit au ministre des pensions pour lui demander des explications.

Les titulaires de l'allocation spéciale, fixée par l'article 2, reçoivent *en outre*, pour chacun des enfants ouvrant droit à majoration de pension, une majoration *supplémentaire* temporaire du taux ci-après : (suivent les chiffres, qui, pour les invalidités de 85, 90, 95 et 100 %, sont respectivement de 170, 180, 190 et enfin 200 fr.)

Mais si on lit l'instruction qui suit le décret et qui en règle l'application, on s'aperçoit que ce soi-disant cadeau, que doivent recevoir « *en outre* » les grands mutilés, comporte au contraire une diminution de la majoration pour enfants instituée par la loi du 31 mars 1919.

Cette loi, qu'un décret ne saurait détruire, fixe en effet à 255 fr. et non à 170 francs, à 270 fr. et non à 180 fr., à 285 fr. et non à 190 fr., et enfin à 300 fr. et non à 200 fr. les majorations pour enfants allouées aux mutilés de 85, 90, 95 et 100 pour cent.

Or, dans l'exemple fourni par l'instruction et qui porte sur les plus grands mutilés, le calcul est fait de telle façon que la majoration primitive disparaît pour être remplacée par le taux diminué de 100 fr. indiqué dans le décret.

Les Lebureau qui ont élaboré cette instruction sont les ennemis des familles nombreuses, ils ont trouvé le moyen de rogner 100 fr. d'augmentation par enfant aux pères de famille.

Ce n'est pas ce qu'a voulu le groupe des députés mutilés, et je crois pouvoir, parlant en son nom, affirmer qu'il a éprouvé une pénible surprise à voir disputer ainsi aux plus pitoyables des mutilés quelques centaines de francs qui leur sont, plus qu'à d'autres, nécessaires pour élever leurs enfants.

Colonel PICOT,
Député de la Gironde, vice-président de la commission de l'armée, vice-président du groupe des députés mutilés.

P.-S. — En cette période de vacances... pour les autres, mais pas pour moi, je suis plus que jamais débordé par la correspondance, au point de ne pouvoir arriver à être jamais à jour. Partant dans quelques jours en Belgique, où je vais saluer nos morts du 57e et du 144e, et devant ensuite remplir, pour la commission de l'armée, une mission de contrôle qui exigera de fréquents déplacements, je prie mes correspondants, dont les lettres m'atteindraient d'ailleurs difficilement, de s'abstenir de m'écrire pendant une vingtaine de jours.

Colonel PICOT.

La santé de M. Deschanel

Paris, 17 août. — M. Deschanel aurait déclaré, au cours d'une récente conversation, qu'il rentrerait à l'Elysée à la fin du mois et qu'il reprendrait le 1er septembre ses fonctions présidentielles

Les récompenses des grands blessés

Paris, 17 août. — En vue de réparer les oublis dont auraient pu être victimes les grands blessés, le ministre de la guerre a décidé que tous les militaires dont les conséquences des blessures sont équivalentes à la perte de l'usage d'un membre pourront encore, et jusqu'au 1er octobre 1920, dernière limite, demander aux chefs de corps ou de dépôt dont ils relevaient d'établir en leur faveur une feuille individuelle de récompense.

L'intérim du ministère de la guerre

Paris, 18 août. — L'« Officiel » publie un décret chargeant M. Landry, ministre de la marine, de l'intérim du ministère de la guerre pendant l'absence de M. André Lefèvre.

L'Allemagne a eu 1 million 748,341 tués dans la guerre

Berlin, 18 août. — D'après une réunion information des Unions des combattants, les pertes de l'Allemagne en morts pendant la guerre s'élèvent à 1 million 748,341.

Le gouvernement allemand invité à la prochaine conférence

Londres, 18 août. — Le secrétaire général de la Société des nations vient d'inviter le gouvernement allemand à faire partie de la prochaine Conférence financière internationale.

Le gouvernement français invite les délégués du « Soviet » anglais à faire demi-tour, sous peine d'expulsion

Paris, 17 août. — Les travaillistes anglais Adamson, président du Labour Party, et Gosseling, conseiller municipal de Londres, sont arrivés ce matin à Paris. Ils font partie tous les deux du fameux « Comité d'action » chargé de suivre la situation internationale. Le but de leur voyage en France est de s'aboucher avec le parti socialiste et la C. G. T., en vue de déterminer, d'accord avec ces organisations, les moyens de s'opposer, le cas échéant, à la guerre. Ils se sont entretenus dans la matinée avec M. Jouhaux, secrétaire de la C. G. T.

Le gouvernement français a invité les délégués travaillistes anglais à quitter le territoire français. S'ils ne se conforment pas à cette décision, ils seront l'objet d'un arrêté d'expulsion.

LE DEPART DES DELEGUES

Paris, 17 août. — MM. Adamson et Harry Gosling sont repartis ce soir pour Londres, à neuf heures.

Ils ont été accompagnés sur le quai de départ par MM. Cachin, Landrieux, administrateur de l'« Humanité »; Gassier et Mme Guislain, représentants du parti socialiste, et Jouhaux, Laurent, Lapierre, représentants de la C. G. T.

Les délégués anglais étaient arrivés ce matin à Paris, à 5 h. 30. Après être descendus au buffet de la gare du Nord, ils se sont rendus à la C. G. T., où ils ont eu une entrevue avec le secrétaire de cette organisation. A midi, alors qu'ils déjeunaient dans un café du boulevard de Strasbourg, accompagnés de MM. Jouhaux, Laurent et Lapierre, ils reçurent la visite d'un commissaire de police qui les informa que s'ils ne quittaient Paris à neuf heures du soir, ils seraient l'objet d'un arrêté d'expulsion. Ils promirent de partir le soir même.

Après avoir rendu visite à différents journaux socialistes, les délégués se rendirent vers 17 h. à la C. G. T., où ils eurent des pourparlers avec le Comité de cette organisation et avec les membres de la commission administrative du parti socialiste. Puis ils se rendirent au ministère de l'intérieur et au ministère des affaires étrangères pour obtenir une prolongation de séjour qui leur fut refusée.

La conversation bolcheviste anglo-française

Paris, 18 août. — Les entretiens qui ont eu lieu entre les délégués travaillistes anglais et les dirigeants de notre C. G. T. ont été tenus secrets. On affirme toutefois qu'au cours de ces conversations, MM. Adamson et Gosling ont déclaré n'avoir aucune qualité pour dicter à la classe ouvrière française sa ligne de conduite. Après avoir affirmé que la force et la résolution des Trade-Unions britanniques avaient contribué à influencer la politique de M. Lloyd George, ils ont indiqué qu'il leur paraissait opportun de résister à la réaction capitaliste et à l'impérialisme qui, à leur avis, se manifeste dans tous les pays. MM. Adamson et Gosling ont cependant ajouté que le péril de la guerre ne leur paraissait pas imminent.

Le groupe socialiste demande la convocation du Parlement

Il voudrait faire mettre en accusation les ministères Clemenceau et Millerand

Paris, 18 août. — Le groupe parlementaire du parti socialiste s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de M. Marcel Cachin. A la suite de cette réunion, une note a été communiquée dont il résulte que nécessité a été reconnue :

D'une part, de réclamer la convocation immédiate du Parlement; d'autre part de déposer dès aujourd'hui une interpellation « sur la mesure d'odieuse provocation qui frappe les camarades anglais, et sur l'ensemble des actes illégaux et criminels perpétrés depuis trois ans contre la révolution russe ».

Il a décidé, en outre, de donner comme sanction à cette interpellation une demande de mise en accusation des ministères Clemenceau et Millerand. Enfin une lettre a été adressée au président de la Chambre des députés et à chacun des membres de l'Assemblée, qui expose sommairement les motifs militant en faveur des mesures réclamées.

En se plaçant au seul point de vue du règlement, cette décision est au moins singulière, le Parlement ne pouvant être convoqué que par le Président de la République ou sur la demande expresse de la majorité des membres de chacune des deux Assemblées.

Subventions à la classe moyenne des cheminots

Paris, 17 août. — Soucieuse d'encourager moralement et pécuniairement l'action bienfaisante dans le pays de l'Union syndicale des techniciens et agents des cadres des chemins de fer de France et des colonies (classe moyenne des cheminots), la plupart des Chambres de commerce (Auxerre, le Havre, Lille, Roubaix, Tourcoing, Morlaix, Nîmes, Dijon, Poitiers, La Rochelle, Rouen, Moulins, La Pallice, Brest, etc.), ont déjà voté en faveur de cet important groupement d'ordre des subventions variant de 500 à 2,000 francs.

M. Sirolle en liberté provisoire

Paris, 17 août. — M. Jousselin a mis en liberté provisoire M. Henri Sirolle, de la Fédération des cheminots, inculpé dans l'affaire du complot.

La guerre civile en Irlande

Le lord-maire de Cork déporté

Londres, 18 août. — Le lord-maire de Cork, arrêté il y a quelques jours, a été condamné par le conseil de guerre à la déportation et à l'emprisonnement; il est arrivé hier à la prison de Wormwood-Scrub, située à quelques kilomètres de Londres. Rappelons qu'on avait trouvé en la possession du lord-maire le code secret de la police, ainsi que des documents dans lesquels il proclamait solennellement la fidélité de la corporation de la ville de Cork au Parlement sinn-feiner.

Patrouille accueillie à coups de feu

Dublin, 18 août. — Hier matin, de très bonne heure, à Derrygalles, une patrouille militaire venue pour perquisitionner dans la maison de Mme O'Conneil a été accueillie à coups de revolver. La troupe répondit à coups de fusil, tuant le fils de Mme O'Conneil et blessant grièvement un des locataires.

Représailles de la police

Templemore, 18 août. — A la suite du meurtre d'un inspecteur de police tué lundi soir d'un coup de feu, la police s'est livrée à de nombreux actes de déprédation. La mairie, grand bâtiment situé au milieu de la principale rue, a été brûlée; beaucoup de magasins ont été pillés la fusillade a duré environ quatre heures.

Mgr Mannix ne sera pas autorisé à aller en Irlande

Londres, 17 août. — Un membre de la Chambre des communes ayant demandé au premier ministre si Mgr Mannix serait autorisé à se rendre en Irlande pour voir sa mère, M. Lloyd George a répondu : « Le gouvernement est prêt à donner toute son assistance à la mère de l'archevêque, afin de lui permettre de venir en Angleterre voir son fils. »

LA GUERRE RUSSO-POLONAISE

Varsovie paraît dégagée

Le couloir de Dantzig repris aux bolcheviks

Le général Weygand et la mission française ont exercé une action prépondérante sur la marche des événements

Paris, 18 août. — *Les dernières nouvelles de Varsovie sont excellentes. La bataille tourne nettement à l'avantage de nos alliés et les milieux officiels annonçaient dès hier que la capitale est définitivement sauvée.*

Aujourd'hui, les nouvelles venues de Posen sont assez rassurantes. C'est ainsi que la contre-offensive pour dégager Graudenz a réussi. La route de Dantzig et le « couloir » ne sont plus menacés; les trains vont jusqu'à Strassburg. De plus, les troupes polonaises qui viennent de Thorn continuent leur progression vers l'Est.

En attendant les renseignement qui nous permettront de partager ce complet optimisme, constatons que l'armée polonaise s'est enfin ressaisie et que dès le début de sa contre-offensive elle a réalisé des succès d'importance.

Parmi les causes de ce retournement de la situation, il faut mentionner la puissance de Varsovie comme place forte s'opposant à la médiocrité de l'artillerie bolcheviste; le manque de cohésion de l'armée rouge et la fragilité de ses liaisons avec l'arrière, conséquence notamment d'une avance rapide.

Il faut noter aussi et surtout l'action de la mission militaire française. Le général Weygand et son état-major, qui se sont gardés d'imposer brutalement leurs conceptions ont réussi, à force de patience, à faire prendre leurs idées en considération, à persuader le commandement polonais de la nécessité de prélever les troupes sur le front de Galicie et de les regrouper dans la région de Varsovie pour les lancer en avant.

De plus, nos officiers ont entraîné les hommes, payant de leur personne.

L'attitude du cabinet de Paris et les succès de Wrangel ont achevé enfin de redonner confiance à la Pologne.

Varsovie, 18 août. — **La situation militaire s'est considérablement améliorée sur le front principal polonais.**

La contre-offensive déclanchée se développe avec grand succès avec la participation des officiers français.

Les bolcheviks sont refoulés sur tout le front nord. Dès maintenant, suivant des renseignements d'excellente source, la capitale est considérée comme définitivement sauvée.

Le général WEYGAND
Photos Meurisse

Les Polonais ont réussi à rétablir leur première ligne de défense devant Varsovie.

La contre-offensive venue du sud a surpris l'adversaire qui fuit, en déroute, abandonnant sur le terrain un matériel considérable

Tous les officiers français qui reviennent du front, et ceci est facile, car le front se trouve à 20 minutes en auto, s'accordent à dire que l'élan des bolcheviks est brisé. Les positions essentielles, telles que Radzimin et Wolomin, paraissent définitivement reprises avec de grosses pertes pour l'ennemi, qui a cessé d'avancer devant Varsovie, et a reculé sur de nombreux points.

Le soldat polonais, encouragé par l'arrivée sur le front de nombreux régiments d'infanterie et de cavalerie de volontaires, enthousiasmés par ces succès, est redevenu un excellent soldat.

L'artillerie polonaise, avec le concours d'officiers français, a obtenu un succès complet, et l'action des chars d'assaut a frayé heureusement un chemin à l'infanterie. A Radzimin, l'entrée en action des tanks jeta le désarroi dans les lignes bolchevistes.

La bataille ne fait que commencer; mais si, comme tout le fait prévoir, le succès s'accentue, elle pourrait être une nouvelle victoire de la Marne et, par conséquent, transformer radicalement la situation.

L'influence du général Weygand

Varsovie, 18 août. — Le maréchal Pilsudski, répondant aux questions posées par certains députés à la séance du conseil de la défense nationale, a déclaré qu'il était très reconnaissant à la France de lui avoir envoyé le général Weygand, dont il admire le génie militaire :

« J'ai appris davantage avec le général Weygand en quinze jours que pendant quatre ans de guerre,» a-t-il déclaré aux chefs des partis de la Diète. Si les officiers français n'ont pas encore le commandement effectif du front, sur certains points, leurs avis sont-ils plus écoutés et même mis en pratique. Le plan de défense de la capitale contient beaucoup de suggestions du chef d'état-major du maréchal Foch.

Une proclamation du conseil de défense

Varsovie, 17 août. — A une heure du matin, on a affiché dans les rues de Varsovie la proclamation suivante, émanant du conseil de défense :

« Varsoviens,

» Le gouvernement a reçu des renseignements sur la marche victorieuse de nos troupes sur le flanc des forces ennemies qui attaquent Varsovie.

» Nos armées, conduites personnellement par le commandant en chef, ont déjà atteint la ligne Karwolin-Zielekhow-Partchev. Sur les lignes de défense de Varsovie, les attaques acharnées de l'ennemi ont toutes été brisées avec des pertes importantes. »

Les officiers français en première ligne

Varsovie, 18 août. — Les officiers français sont au front en première ligne. Le général français Billot est en tête d'une formation d'assaut; le général Henrys est également en première ligne.

Les Polonais rendent unanimement hommage à leurs camarades français, à leur science, leur bravoure, leur dévouement et leur modestie.

Quatre divisions bolchevistes capturées

Varsovie, 18 août. — Un bulletin militaire signale que quatre divisions de l'armée rouge ont été cernées et capturées près de Garvolin, au sud-est de Varsovie.

Le « couloir de Dantzig » repris aux Bolcheviks

Varsovie, 18 août. — Le « couloir de Dantzig », qui était sur le point d'être coupé, est de nouveau dégagé, et la ligne Mariembourg-Mlava, ainsi que le service Thorn-Varsovie, est rétabli. Ce fait est de la plus haute importance, car l'armée rouge tentait un effort considérable pour s'emparer de Dantzig et empêcher, ainsi le ravitaillement par mer en munitions et en approvisionnement de la Pologne. Elle marchait en même temps sur Thorn et en était arrivée à sept kilomètres seulement. C'est alors, voyant ce danger, que le général Weygand conseilla à l'état-major polonais de déclancher dans cette direction une contre-offensive, et, par un mouvement stratégique qu'il avait indiqué, d'essayer d'arrêter s'il en était temps encore, l'avance russe. C'est cette opération qui, commencée hier dans la soirée, a donné les premiers résultats inespérés et qui se développe aujourd'hui.

Une nouvelle armée polonaise

Poznan, 17 août. — Répondant à l'appel énergique du gouvernement de M. Witos et du conseil de la défense nationale, les provinces occidentales de la Pologne font un nouvel effort militaire, et une assemblée des représentants de la Posnanie, de la Prusse orientale et de la Poméranie polonaise a décidé de mettre sur pied une nouvelle armée de réserve.

Les succès de Wrangel favorisent la contre-offensive polonaise

Londres, 18 août. — A la légation polonaise, on déclare que la contre-offensive polonaise a été déclanchée dès la réception d'une information annonçant que l'état-major rouge avait envoyé plusieurs divisions contre les troupes du général Wrangel, dont les récents succès ont alarmé le gouvernement des Soviets.

Les socialistes polonais pour la lutte à outrance

Londres, 18 août. — Un sans-fil envoyé de Varsovie cite le Manifeste suivant publié par un journal socialiste de cette ville :

« Comme tout espoir d'obtenir la paix a maintenant disparu, notre devoir est d'écraser l'ennemi, qui a atteint les portes mêmes de notre capitale. »

Les plénipotentiaires polonais à Minsk

Varsovie, 18 août. — La délégation de paix polonaise est arrivée à Minsk dimanche soir. En raison du revirement de la situation favorable aux Polonais sur le front, il est probable que les négociations, qu'on croyait devoir être très courtes, se prolongeront pendant quelques jours. Il faut compter, en effet, avec la possibilité que les Soviets, sous la pression des événements, modifieront leurs conditions, qui, dans leur première forme, étaient jugées absolument inacceptables.

La rive est de la Vistule attribuée aux Polonais

Marienwerder, 17 août. — Les Polonais ont occupé hier le territoire de la rive est de la Vistule qui leur a été attribuée par le Conseil suprême.

Les journalistes étrangers prêts à passer les lignes

Varsovie, 18 août. — Le chef de l'état-major polonais vient, par radiotélégramme, de faire savoir à Tchitcherine que les journalistes étrangers étaient prêts à passer le secteur du front sur la chaussée Varsovie-Siedletz-Brest-Litowsk dans la journée du 18 août, entre 12 et 14 heures

L'aide américaine (?) à la Pologne

Washington, 18 août. — Le gouvernement des Etats-Unis avait fait voter un crédit de 250 millions de dollars destinés à des avances à des nations européennes amies engagées dans des opérations contre les Etats-ennemis. Mais, comme théoriquement les Etats-Unis ne sont pas en guerre avec la Russie des Soviets, le Trésor américain estime qu'on n'a pas le droit de distraire une somme quelconque de ce crédit pour faire un prêt à la Pologne, en guerre contre les Soviets. Ce crédit doit donc être versé au Trésor.

Le général HALLER
Photo Branger.

Le haut-commissaire britannique à Dantzig interdit le ravitaillement en munitions de la Pologne

Dantzig, 18 août. — On rapporte que Reginald Tower a donné des ordres pour qu'aucun navire transportant des munitions pour la Pologne ne soit autorisé à pénétrer dans le port de Dantzig. Si un de ces navires arrive ici, on en référera à la Conférence des ambassadeurs pour savoir quelles mesures devront être adoptées à son égard.

Le vapeur « Juno », qui est parti le 14 août d'Anvers emportant une cargaison de munitions, a été signalé au large de Dantzig et a reçu l'ordre de rester en pleine mer.

Les opérations de l'armée Wrangel

Constantinople, 16 août. — Suivant des données officielles, le général Wrangel disposerait de 140,000 hommes, dont 50,000 seulement seraient bien équipés; les autres manqueraient d'armes et de munitions. Les forces bolchevistes qui leur sont opposées sont évaluées à 50,000 hommes. Depuis son offensive de Crimée, le général Wrangel aurait fait 32,000 prisonniers, pris 160 canons, 720 mitrailleuses, 17 automobiles blindées, il a eu 15,000 tués, blessés ou disparus. (« Chicago Tribune. »)

Bombardement d'Otchakof

Constantinople, 17 août. — Otchakof (district d'Odessa) a été bombardée par la flotte de Wrangel. Les radios bolchevistes constatent que les détachements de Makhno agissant d'accord avec les troupes de Wrangel et leur fournissent des approvisionnements.

Wrangel résiste à une violente attaque des rouges

Constantinople, 18 août. — Un combat acharné se livre actuellement sur le front de Crimée. Les bolcheviks ont reçu des renforts retirés du sud du front polonais et attaquent vigoureusement, appuyés par de grandes quantités d'aéroplanes qui bombardent l'ennemi. Néanmoins, les troupes du général Wrangel tiennent bon. Les détachements de l'armée de Wrangel débarqués dans le district des cosaques, et dont les effectifs se composaient à leur débarquement de 1,000 hommes seulement, en comptent maintenant 10,000. Ils ont traversé le Don et le Donetz, et ont occupé Constantinovskaya.

Les cosaques du Don se rallient à Wrangel

Constantinople, 18 août. — Un district étendu du territoire des cosaques du Don, au nord de Rostov, a proclamé son indépendance et son alliance avec le général Wrangel.

La réponse de M. Lloyd George à Kameneff à propos de la reconnaissance du général Wrangel

Londres, 17 août. — Voici la lettre envoyée par M. Lloyd George à M. Kameneff, en date du 16 août 1920 :

« M. Lloyd George a l'honneur d'accuser à M. Kameneff réception de son memorandum du 15 août relatif au général Wrangel. En réponse, j'ai bien l'honneur de déclarer qu'après le retrait du général Denikine, le gouvernement britannique ne s'est plus occupé que d'assurer la sécurité des troupes et des réfugiés placés sous l'autorité du général Wrangel, successeur du général Denikine. Il s'est occupé de les mettre en état de se défendre en Crimée jusqu'à ce qu'on leur ait donné des garanties de sécurité. Le gouvernement britannique n'avait pas l'intention d'encourager le général Wrangel dans une offensive, et aussitôt que le gouvernement a appris que le général Wrangel envisageait la possibilité de faire une offensive, le gouvernement britannique l'a averti qu'il ne devait pas se livrer à un acte de cette nature, et lui a déclaré que, s'il s'y livrait, le gouvernement britannique n'accepterait aucune responsabilité en ce qui concerne le général et ses troupes, et qu'il retirerait immédiatement la mission militaire britannique. Le gouvernement britannique a retiré sa mission militaire aussitôt que le général Wrangel a commencé son offensive.

» M. Lloyd George doit faire observer en outre que le compte rendu de la proposition britannique du 11 juillet, tel qu'il est donné dans le memorandum de M. Kameneff, n'est pas exact. Le gouvernement britannique n'a pas répondu au télégramme envoyé par M. Tchitcherine le 11 juin parce qu'à ce moment des négociations se poursuivaient activement avec M. Krassine, et il n'a pas proposé qu'on se bornât à accorder un armistice, ni que le général Wrangel assistât à la conférence de Londres.

« Le gouvernement britannique a proposé qu'un armistice fut conclu avec le général Wrangel qu'à la condition que les troupes du dit général se retirent immédiatement en Crimée, et qu'on invitât le général Wrangel à venir à Londres discuter le sort des troupes placées sous son commandement et celui des réfugiés placés sous sa protection, mais pas en qualité de membre de la conférence de Londres.

» En faisant cette proposition, le gouvernement britannique avait en vue de mettre immédiatement un terme aux hostilités dans l'est de l'Europe, et de convoquer une conférence de paix. Il éprouvait le vif désir d'obtenir que la sécurité personnelle des troupes et des réfugiés de Crimée fut sauvegardée. **Mais le gouvernement britannique n'avait l'intention ni de détacher la Crimée de la Russie, ni d'assurer au général Wrangel la possession de la Crimée.**

» M. Lloyd George estime que la présente déclaration montrera que l'intention du gouvernement britannique à l'égard du général Wrangel diffère entièrement de celle que le memorandum de M. Kameneff lui attribue. Le gouvernement britannique s'en tient entièrement à l'attitude exposée dans la présente lettre. **Il n'a ni l'intention de reconnaître le gouvernement du général Wrangel, ni celle de lui donner de l'aide, et c'est seulement au cas où le gouvernement des Soviets proposerait à la Pologne des conditions qui porteraient atteinte à l'indépendance de la nation polonaise que le gouvernement britannique se sentirait obligé de revenir sur l'attitude qu'il a exposée. »**

Pas d'ambassadeur d'Italie auprès des bolcheviks

Paris, 18 août. — L'ambassade d'Italie dément la nouvelle suivant laquelle un ambassadeur d'Italie aurait été nommé en Russie.

Mauvais sujet

On trouve de temps à autre dans les journaux des notes vengeresses où les examinateurs en tous genres s'égayent avec cruauté des étranges réponses faites oralement ou par écrit dans les concours. Il y en a en effet de réjouissantes. Mais si les journaux accueillaient avec le même libéralisme les communications relatant les sujets bizarres donnés dans les examens par ces censeurs si sévères, les rieurs ne seraient pas toujours du côté des examinateurs...

Au dernier concours institué par l'administration des contributions indirectes, par exemple, les concurrents ne laissèrent pas d'être étonnés par le sujet offert à leurs savantes méditations. Pourtant, les directeurs avaient beau jeu. On pouvait demander aux candidats leur avis sur le moyen de faire prendre les allumettes récalcitrantes, ou sur l'art de fumer les bûches des paquets de tabac, etc., etc...

Une petite étude pourfendant les hygiénistes qui combattent l'usage du tabac et font ainsi œuvre de mauvais contribuables, disons le mot : de mauvais Français eût encore été en situation. Enfin, un petit topo sur la simplification des paperasses et la réduction des formalités aurait peut-être inspiré à ces jeunes imaginations encore réfractaires à la souveraineté sacro-sainte du règlement, des réformes heureuses. Mais non, ces sujets-là auraient fait penser.

L'administration demanda froidement aux candidats ce qu'ils savaient du phénomène de la capillarité. C'était son droit; c'était le devoir des concurrents de fournir là-dessus quelques aperçus élémentaires. Mais enfin, on peut avoir été sollicité par d'autres curiosités dans la vie quand on se destine aux contributions indirectes. Entraînés par le souci des réalités qui caractérise notre temps, nombre de candidats n'hésitèrent pas à ramener leur composition à l'étude des maladies du cuir chevelu... Hélas ! ils y trouvèrent un cheveu : ils furent refusés.

C'était un procédé un peu sommaire de prendre aux cheveux la question de la capillarité. Il n'était pas dénué pourtant d'une certaine logique, et dénotait même un esprit d'observation dont l'administration aurait fait son profit plus tard. Ces concurrents se souvenaient d'avoir vu chez leurs coiffeurs des lotions variées dont les vertus capillaires leur étaient vantées, et peut-être même leur étaient déjà familières. Ils n'ont pas cherché plus loin le thème de leurs ingénieux développements. Ils sont durement défrisés.

Ce n'est que partie remise. La prochaine fois, ils saisiront avec plus de prudence le cheveu de l'occasion. Ils deviendront de parfaits fonctionnaires, en physique et au moral. Ils pousseront à leur tour des « colles » ingénieuses aux jeunes candidats et les refuseront avec délices. Et on les étonnerait beaucoup en leur rappelant un jour qu'ils avaient dans leur jeune temps apporté à la capillarité une contribution... indirecte.

P. B.

Le dernier interrogatoire de Landru

Paris, 18 août. — Henri Landru a comparu hier après-midi devant le juge, M. Bonin, qui l'a interrogé une dernière fois avant de clore son instruction. Le juge a donné connaissance à Landru des derniers renseignements recueillis sur son passé.

Le rappel de son passé n'a point ému l'inculpé, qui s'est renfermé dans son mutisme habituel. Il a seulement déposé une lettre entre les mains du juge, dans laquelle il discute les conclusions des experts, MM. Canthouy, Sunrez et Paul, qui, appelés à examiner les débris d'ossements de Gambais, ont découvert les restes de trois squelettes humains. Après avoir protesté contre la saisie de ces cendres et débris d'ossements faite en dehors de sa présence, Landru termine en constatant que si les experts peuvent affirmer que les débris sont de provenance humaine, ils ne peuvent les identifier, ni conclure que ce sont des débris d'ossements féminins, et de nouveau il proteste de son innocence.

Un colonel de l'armée Wrangel se suicide à Paris

Paris, 18 août. — Le colonel comte Dorchproung, âgé de trente-huit ans, attaché à l'état-major du général Wrangel, en mission à Paris, s'est suicidé hier d'une balle de revolver dans la bouche, dans la chambre d'hôtel qu'il occupait depuis huit jours aux environs de la gare du Nord.

Une jeune femme, nommée Andrée Saldain, qui avait été le seul témoin du drame, raconta comment elle avait fait connaissance, il y a six mois, à Paris, de l'officier russe. Celui-ci, rappelé d'urgence à son état-major, avait reçu son ordre de mise en route daté du 4 août, avec une somme de 2,000 francs pour les frais du voyage. Il partit le 5 pour Marseille, mais pour des raisons qu'on pense être d'ordre sentimental, il revint à Paris le 7, s'installa sous un faux nom au Terminus Nord et passa ainsi avec son amie les jours suivants.

Décidé à en finir, le colonel russe manda hier son amie auprès de lui et se suicida en sa présence. La jeune femme sortit aussitôt de la chambre et appela au secours. On trouva le colonel en bras de chemise, étendu sur le tapis. Sur la table, bien en évidence, un morceau de papier portant ces simples mots : « A mettre avec moi », et tout à côté une photographie de sa femme morte il y a quelques années, et deux images du Christ et de la Vierge.

Un suicide devant la basilique de Lourdes

Pau, 18 août. — Une jeune étrangère, arrivée depuis peu à Lourdes, s'est jetée de la rampe élevée qui domine la basilique du Rosaire et s'est écrasée sur le sol. Transportée aussitôt à l'asile Notre-Dame et de là à l'hospice par les soins de la police, la malheureuse n'a pu prononcer que quelques mots incohérents, elle est considérée comme perdue. C'est la première fois, dit-on, qu'on a à enregistrer un suicide au sanctuaire même de Lourdes.

Le meurtrier d'Essad pacha

Paris, 17 août. — M. Deis, juge d'instruction, a renvoyé devant la chambre des mises en accusation, sous l'inculpation d'homicide volontaire avec préméditation, Aveni Rustem, qui, le 13 juin dernier, tua à coups de revolver, rue de Castiglione, Essad pacha.

Macabre découverte à bord d'un paquebot français

New-York, 18 août. — On a trouvé à bord du paquebot français « Niagara » les cadavres de deux individus qui s'étaient dissimulés dans la manche à vent du navire dans le but évident d'effectuer la traversée en fraude. La manche à vent ayant été fermée, les deux individus ont été asphyxiés. On a procédé au lazaret à la désinfection du navire.

Le nouveau régime du sucre

Paris, 17 août. — La liberté ayant été rendue à l'importation, à la fabrication, et à la vente des sucres et l'approvisionnement en cette denrée pouvant être assurés librement par le commerce, le « Journal officiel » du 18 août publie un arrêté indiquant que les services du ravitaillement cesseront, à dater du 1er septembre, de distribuer du sucre pour la consommation familiale. Toutefois, vu la situation particulièrement digne d'intérêt de certaines catégories de consommateurs, il a paru nécessaire de leur assurer, jusqu'à épuisement des stocks du ravitaillement, une ration de sucre à un prix moindre que celui du commerce.

En conséquence auront droit à la répartition du sucre du ravitaillement sur la base de 750 grammes par personne et par mois : 1° les enfants de moins de treize ans; 2° les vieillards de plus de soixante-cinq ans; 3° les malades indigents et incurables indigents; 4° les militaires titulaires d'une pension de réforme ou d'une gratification de réforme, dont l'invalidité constatée est d'au moins 50 pour 100.

Comme il importe de réserver le bénéfice de cette répartition aux consommateurs dont la situation de fortune est modeste, l'arrêté spécifie que pour les enfants, vieillards et militaires seuls prennent part à la répartition ceux qui ne figurent pas, eux ou les personnes au foyer desquelles ils vivent, sur les rôles de l'impôt général sur le revenu.

En même temps est adressée aux préfets une circulaire donnant des instructions détaillées pour l'application de ce nouveau régime.

Falsificateurs condamnés

Montpellier, 18 août. — Le tribunal correctionnel a condamné chacun à 2,000 francs d'amende, pour vente de farines impropres à la consommation, deux fabricants de pâtes alimentaires de cette ville. Le même tribunal a condamné à 500 francs d'amende un pâtissier qui avait utilisé de la farine avariée à la confection de pâtisserie, et à des peines diverses pour mouillage de lait, quatre laitiers.

Un vol aux gaz asphyxiants

Paris, 17 août. — Des malfaiteurs ont pénétré dans la propriété de M. Gustave Courtois, à Massy, dans la banlieue sud de Paris, et ont mis à sac volière et clapier. Pour éviter que les animaux ne fassent du bruit en se débattant, les cambrioleurs avaient pris la précaution de les asphyxier à l'aide d'un projectile à gaz rapporté du front.

La traversée du pas de Calais en hydrocycle

Folkestone, 18 août. — Une jeune fille, miss Zetta Hills, vient de tenter et de réussir presque, la traversée du pas de Calais en hydrocycle. Partie de la côte française, près de Calais, à sept heures du matin, elle pédala tout le jour et couvrit environ 60 kilomètres, jusqu'au moment où sa roue d'avant se grippa. Elle n'était plus qu'à 6 kilomètres de Folkestone au moment où la panne se produisit, il était neuf à dix heures du soir. Recueillie à bord d'un canot automobile qui l'accompagnait, miss Zetta Hills fut conduite à Folkestone, où elle arriva peu après minuit, très fatiguée.

Incendie de forêt

Mende, 17 août. — Une vaste forêt située dans la commune de Barre-des-Cévennes a été détruite par le feu sur une étendue de cinq cents hectares. Les dégâts dépassent un million.

REVUE DE LA PRESSE

L'expulsion des délégués soviétistes anglais

La décision de M. Millerand, faisant faire demi-tour aux deux délégués du Soviet anglais, a mis l'« Humanité » dans une grande colère, et elle menace de toutes les foudres le gouvernement.

Le **Gaulois** (M. René d'Aral) écrit :

« La France a prouvé qu'elle n'était nullement disposée à ouvrir ses frontières au fléau social dont elle s'est jusqu'ici préservée. Le bon sens et la clairvoyance de l'opinion française ont discerné les périls redoutables auxquels nous exposerait la contamination. Elle ne veut pour l'instant aucune forme de dictature, et moins encore celle du prolétariat, qui apparaît de plus en plus comme une cynique mystification. Aussi félicitons-nous M. Millerand avec tous les vrais patriotes, avec tous ceux qui ont le souci

Un important succès français en Cilicie

Mersine, 17 août. — Le succès qu'une colonne française a remporté à Ienidje, le 28 juillet, est appelé à un retentissement considérable.

On sait que Ienidje est une station de la ligne Adana-Mersine, située à l'embranchement de la voie ferrée qui conduit à Bozanti Cette voie, qui se dirige du sud au nord, suit la vallée d'une rivière actuellement à sec, le Yaremieh-Sou, dont les berges forment un immense retranchement naturel.

C'est là que les kémalistes, conseillés par des officiers allemands, attendaient la colonne française, composée de deux bataillons qui venaient d'Adana, se dirigeant vers Mersine. Le choc fut violent. Arrêtée brusquement à une centaine de mètres du lit de la rivière par un feu nourri, la colonne française dut s'immobiliser, et les Turcs, tentant une manœuvre allemande, cherchèrent à déborder sa droite. La position fut toutefois enlevée à la baïonnette, après une préparation d'artillerie, avant que cette manœuvre eût pu se développer. L'ennemi laissa 450 tués sur le terrain, et plusieurs centaines de prisonniers. Parmi les tués, un officier allemand. Des centaines de fusils furent brisés sur place par nos troupes, qui en rapportèrent 400 à 500. Nos pertes, au contraire, avaient été légères. Nous avions une centaine d'hommes hors de combat, dont une dizaine de tués.

Après cette action, la colonne a gagné Mersine, en ne rencontrant de résistance que sur un point, à Hadji-Taleb, station située à l'ouest de Tarsus. Les habitants de Tarsus et de Mersine firent à nos troupes un accueil enthousiaste. L'entrée à Mersine, le 30 juillet, à onze heures trente, s'est faite au milieu d'une ville pavoisée.

On annonce qu'un bataillon a débarqué à Karatache, au sud d'Adana, le 1er août. L'arrivée de ce renfort, joint à l'effet de l'opération d'Ienidje, ne peut qu'améliorer la situation.

EN ALGÉRIE

Les graves incidents de Rio-Salado

Alger, 17 août. — Voici quelques précisions sur les graves incidents qui se sont produits hier à Rio-Salado, dans le département d'Oran.

Des ouvriers marocains furent attaqués à neuf heures du matin par un fort groupe d'ouvriers espagnols et arabes. Le maire et les conseillers municipaux participèrent à apaiser une première fois le conflit. Une demi-heure après, il éclatait de nouveau, et les Arabes réattaquaient les Marocains, qui, au nombre de 1,500 environ, s'élancèrent furieux à l'assaut du village. La municipalité organisa immédiatement la défense de la localité avec le concours de la population, et elle rejeta les Marocains hors du village, qui fut cerné. Les indigènes, armés de fusils, de pistolets et de revolvers, engagèrent alors une bataille rangée, où l'on compte plus de 50 blessés et un mort.

Les Marocains furent repoussés mais dans leur retraite, ils pillèrent sauvagement les fermes de plusieurs colons de la région.

Les Chevaliers de Colomb à Château-Thierry

Château-Thierry, 17 août. — La délégation des Chevaliers de Colomb, comprenant deux cent quarante membres, partie de Paris par train spécial, est arrivée à neuf heures précises à Château-Thierry.

La délégation, à la tête de laquelle se trouve le général Mangin, accompagné de Mme Jusserand, femme de l'ambassadeur de France à Washington; M. Knecht, délégué par la présidence du conseil, et M. F.-A. Flaherty, président des Chevaliers de Colomb, a été reçue par le maire et le sous-préfet. La ville était pavoisée aux couleurs alliées. Une jeune fille s'est avancée au-devant de M. Flaherty, lui a remis une magnifique gerbe de fleurs, et a récité un compliment de bienvenue.

Le président l'a remerciée en termes émus et l'a embrassée, pendant que toute la délégation poussait un triple hourra.

Les Chevaliers de Colomb se sont ensuite rendus en auto-cars au village de Vaux. A l'entrée de Bourresches, les autos s'arrêtent. Le général Mangin descend et se dirige vers une pierre garnie d'une étoile où on lit cette seule inscription émouvante dans sa simplicité : «7 juin 1918, 2e division.» C'est là que la ruée allemande fut arrêtée par les alliés; c'est là le point extrême de l'avance sur Paris !

Le général Mangin explique en quelques paroles la manœuvre accomplie en cet endroit

On remonte en voiture pour se rendre au cimetière du bois Belleau. Sur un vaste espace, parfaitement aménagé, reposent 3,000 soldats américains de toutes confessions religieuses : catholiques, protestants et israélites. Au milieu du cimetière un grand mât de 10 mètres est élevé, au haut duquel flotte le drapeau américain.

Lorsque tout le monde est réuni au milieu du cimetière, le révérend Kirwin fait l'éloge des soldats tués et les recommande aux prières des assistants. Puis le général Mangin expose en la développant la tactique des armées allemandes en cet endroit. Il rend hommage à la 4e brigade de marine qui, jetée au fort de la mêlée, a rétabli la situation par son intrépidité, ainsi qu'aux troupes américaines, qui se sont montrées, quoique allant pour la première fois au feu, d'un courage et d'une intrépidité qui ont soulevé l'admiration de leurs camarades français et inspiré aux Boches une crainte salutaire, ainsi qu'on en a eu la preuve par des notes trouvées sur des prisonniers allemands Le général Mangin est très applaudi.

On revient ensuite à Château-Thierry, où une réception a lieu à la mairie. Après de vibrants discours du maire et du sous-préfet, qui remercient les Chevaliers de Colomb de leur visite, on entonne l'Hymne américain et la «Marseillaise». Puis on se rend au restaurant du Bonhomme, où un déjeuner est offert aux Chevaliers de Colomb.

Château-Thierry, 18 août. — Hier après-midi, une randonnée en auto eut lieu dans quelques-unes des villes détruites, notamment Soissons et Fismes. A Soissons, la cathédrale, presque totalement détruite, produit une très vive impression sur les visiteurs. Les chevaliers s'agenouillèrent sur les pierres écroulées, et devant ce qui, autrefois, était le chœur, ils dirent de courtes prières. De Fismes, les chevaliers ont repris le train pour rentrer à Paris.

Le critérium des «As» et des «Aiglons»

LE CLASSEMENT PAR CATEGORIES

Voici, d'après les feuilles du chronométrage officiel, les classements définitifs de la grande épreuve cycliste qui vient d'être soumis à l'homologation :

«AS» BORDEAUX-PARIS-BORDEAUX

(1,206 kilomètres)

(A). — Vitesse

1er, Mottiat, en 56 h. 46 m. 31 s.; 2e, Barthélemy, en 60 h. 10 m. 3 s.; 3e, Anseuw, en 63 h. 26 m.; 4e, Pavèse, en 65 h. 21 m.; 5e, Ghislotti, en 94 h. 20 m.; 6e, Lekran, en 99 h. 25 m.

(B). — Touristes-routiers

1er, Léonard, en 58 h. 27 m. 10 s.; 2e, Ernoet-Paul, en 63 h. 47 m.; 3e, Pautre, en 80 h. 53 m.; 4e, Leclerc, en 82 h. 2 m.; 5e, Gilles, en 86 h. 14 m.; 6e, Sal, en 98 h. 29 m.

«AIGLONS» PARIS-SAUMUR-BORDEAUX

(A). — Professionnels

1er, Bellanger; 2e, Juserat; 3e, Chassot; 4e, Jacquinot; 5e, Godard; 6e, Lonzée. Les 6 coureurs ci-dessus ont effectué le parcours en 21 h. 21 m. 35 s. et ont été ainsi classés d'après leur ordre d'arrivée au poteau dans les deux étapes comprises Paris-Saumur et Saumur-Bordeaux;

7e, Nempon, 21 h. 24 m. 5 s.; 8e, Gerbaud, 21 h. 24 m. 5 s.; 9e, Molnet, 21 h. 40 m. 4 s.; 10e, Degr, 22 h. 2 m. 56 s.; 11e, Grand, 22 h. 4 m. 22 s.; 12e, Desmeth, 22 h. 22 m. 5 s.; 13e, Amourous, 22 h. 29 m. 55 s.; 14e Pelletier 22 h. 36 m. 38 s.; 15e, Jamin, 22 h. 55 m. 12 s.; 16e, Lembeye, 23 h. 24 m. 16 s.; 17e, Lejeune, 23 h. 28 m. 59 s.; 18e, Labric, 23 h. 44 m. 21 s.; 19e Papin, 23 h. 55 m. 44 s.; 20e, Scalard, 24 h. 1 m. 6 s.; 21e, Cellard, 24 h. 37 m. 4 s.; 22e, Belvaux, 25 h. 21 m. 48 s.; 23e, Linteau, 25 h. 46 m. 11 s.; 24e, Vaan den Sype, 26 h. 10 m. 26 s.; 25e, René André, 27 h. 9 m. 28 s.; 26e, Brancard, 31 h. 43 m. 2 s.; 27e, Loozen, 35 h. 13 m. 10 s.

(B). — Amateurs

1er, Reboul, en 21 h. 21 m. 35 s. (même temps que les 6 premiers professionnels); 2e, Gatier, 21 h. 24 m. 5 s.; 3e, Lux, 23 h. 31 m. 51 s.; 4e, Hostein, 22 h. 35 m. 59 s.; 5e, Colle, 22 h. 41 m. 58 s.; 6e, Delord, 22 h. 51 m. 15 s.; 7e, Touzard, 22 h. 59 m. 30 s.; 8e, Manni, 23 h. 2 m. 26 s.; 9e, Brunni, 23 h. 8 m. 39 s.; 10e, Cosse, 23 h. 43 m. 3 s.; 11e, Poulain, 23 h. 51 m. 5 s.; 12e, Sauvard, 24 h. 0 m. 43 s.; 13e, Fichot, 24 h. 31 m. 39 s.; 14e, Billing, 24 h. 34 m. 26 s.; 15e, Leroux, 24 h. 46 m. 2 s.; 16e, Delaugle, 25 h. 19 m. 52 s.; 17e, Armand Maurice, 26 h. 23 m. 38 s.; 18e, Pietfroid, 25 h. 25 m. 46 s.; 19e, Kienlen, 25 h. 44 m. 2 s.; 20e, Lagouche, 26 h. 49 m. 16 s.; 21e, Chillet, 26 h. 59 m. 58 s.; 22e, Lopez, 27 h. 16 m. 44 s.; 23e, Marsens, 27 h. 51 m. 11 s.; 24e, Blassiaux, 28 h. 2 m. 45 s.; 25e, Vaugeois, 29 h. 7 m. 13 s.; 26e, Rioux, 31 h. 11 m. 20 s.

En résumé, sur 38 «As» partis vendredi matin de Bordeaux, il y en a 12, c'est-à-dire très sensiblement le tiers qui ont fait dans les délais réglementaires de 100 heures maximum le parcours formidable des 1,200 kilomètres d'affilée. La proportion du tiers existe la même pour chacune des deux catégories (vitesse : 6 arrivés sur 19; touristes-routiers : 6 arrivés sur 19). C'est là un résultat magnifique, vu l'extrême longueur de l'épreuve, le plus époustouflant dans le sport.

Pour les «Aiglons», il y a en 85 partants de Paris pour Bordeaux, dont 44 professionnels et 41 amateurs. Ici la proportion est sensiblement plus forte, mais tout à fait remarquable : 61 % d'arrivées professionnels et 63 % amateurs.

UN JOLI GESTE

Le conseil d'administration du Sporting-Club de la Bastidienne offre, au nom du Club, une breloque en argent aux aiglons amateurs Chollet et G. Blasiaux, de l'U. S. de Clamart, classés 45e et 46e, pour la bonne camaraderie et la sportivité dont ils ont fait preuve à Saumur envers les coureurs du vaillant Club bastidien O. Cosse, L. Fichot et R. Pietfroid.

VELODROME DU PARC

L'annonce du match Sérès-Pather, qui aura lieu dimanche, a suscité le plus vif enthousiasme dans les milieux sportifs. Le champion de France, de l'Europe et du monde sera entraîné par Sange, qui le conduisit à la victoire à Anvers. Quant à Pather, champion suisse, dont on dit le plus grand bien, il sera entraîné par Fessier père. Les quatre épreuves encadrant cet événement promettent devoir être splendides, les vingt meilleurs coureurs du Sud-Ouest ayant remis leur engagement : Lanusse, Fournous, Massal, Lamaison, Rorbbach, Laborde, Moreau. C'est dire qu'il y aura du beau sport.

BORDEAUX-LA REOLE ET RETOUR

Nous rappelons que cette épreuve, le Grand-Prix routier du C. A. B., se courra dimanche 22 courant. Départ du Pont-de-la-Maye à 13 heures précises: 60 prix seront répartis dans les diverses catégories.

Les feuilles d'engagement sont déposées dans tous les Clubs affiliés à l'U. V. F. et chez M. B. Bourguigne, 25, rue Dauphine; M. Bareyre, bar Viard, rue Sainte-Catherine; café Saint-Projet; café du Châlet.

Les engagements seront clos le 20 courant, à 18 heures.

YACHTING

REGATES D'ARCACHON

Résultats de la journée du 16 août, par bonne brise du nord-ouest:

Coupe d'Arcachon pour la série des 8 mètres: 1. Lethé, à M. Gounouilhou; 2. Gallia-IV, à M. J. Boste. Bethé avait déjà gagné cette coupe en 1920.

Coupe de la Société de la Voile pour la série des 6 mètres: 1. Mac-Miche, à M. H. Allard; 2. Sandra, à M. E. Moussié; 3. Marisha, à M. Ballande; 4. Flim, à M. Ekshaw; 5. Syoma, à M. de Luze; 6. Sans-Gêne, à M. Segrestan; 7. Doucea, à M. Guinant; 8. Flesh, à M. G. Blanchy. Sylvia, à M. G. Moussié, et Bubble, à M. R. Ecole, ont abandonné.

Coupe de la série des 6 m. 50: 1. Primevère, à M. Castéja; 2. Kerria-II, à M. Duffau; 3. Mistouffe, à M. Marly; 4. Allegro-II, à M. Calvet. Jada, à M. Larcher; Amana, à M. Guestier, et Guy-Val, à M. Jouchim, ont abandonné.

La deuxième épreuve des trois Coupes sera courue le 18 août, et si une troisième épreuve est nécessaire, elle aura lieu le 19 août.

LES REGATES DE TAUSSAT

Le Yachting-Club de Taussat, après avoir, durant la guerre, sommeillé comme toutes les Sociétés sportives, vient de faire une brillante réapparition. Reconstitué par le zèle de son ancien président, M. Brouillet, et de son nouveau secrétaire, M. Baillou, aidé par la libéralité des habitants et des baigneurs de la prospère station, il a organisé, le 15 août, des régates qui ont obtenu un immense succès, tant par le nombre et la qualité des bateaux engagés, que par la valeur des performances réalisées.

Belle brise de N.-O., affluence considérable d'embarcations et de spectateurs sur la plage, ni accidents ni incidents; bref, une fête terminée à la satisfaction de tous.

Voici les résultats :

Pinasses à la rame : 1er prix (40 fr.), «Pas-de-Chance» (MM. Robert-Goubelet, 7 m. 17 s.; 2e prix (30 fr.), «Volé-au-Vent» (MM. Baqué-Téchoueyres), 7 m. 35 s.; 3e prix (20 fr.), «Tango» (MM. Ellie-Lanthiez) 7 m. 50 s.

Pinasses à la voile : 1er prix (40 fr.) «Qui-Dort-ne-Dîche» (MM. Robert-Goubelet), 38 m. 37 s.; 2e prix (30 francs), «Louise» (M. Fraiche), 48 m. 3 s.; 3e prix (20 francs), «Volé-au-Vent» (MM. Baqué-Téchoueyres), 44 minutes 51 secs.

Yachts. — 1re série : 1er prix, «Tomek», à M. Baillou (1 h. 30 secondes).

2e série : 1er prix, «Rita», à M. Dumont (1 h. 2 m. 4 s.; 2e prix, «Camadhan», à M. Moronne (1 h. 7 m. 10 secondes).

3e série : 1er prix, «Clairette», à M. Monimeau (1 h. 5 m. 3 s.); 2e prix, «Regadan», à M. Lussaud (1 h. 10 m. 6 s.).

4e série : «Fifi», à M. Redeuilh (1 h. 28 s. 18 m.).

Bateaux automoteurs. — 1re série (4 cylindres) : 1er prix, «Martha», à M. Fourcade (49 m. 16 s.).

2e série (2 cylindres) : 1er prix, M. Danthès (49 m. 28 s.); 2e prix, M. Bronillet (50 m. 4 s.).

— Le 29 août prochain, deuxième journée de régates dont le programme sera publié prochainement.

JEU DE BOULES

LE CONCOURS NATIONAL DE LA FEDERATION BOULISTE DE BORDEAUX ET DU SUD-OUEST

Les 15 et 16 août, ont eu lieu à Bordeaux, sur les allées Damour, le Concours national organisé par la Fédération bouliste de Bordeaux et du Sud-Ouest, sous le patronage de la municipalité bordelaise.

Voici les résultats :

1re Prix, équipe Dunglas, Ollier, Guillerme, Mongo (Village en Bois); 2e prix, Bordes, Pignat, Fauché, Debat (Bowling-Club); 3e prix, Gallet, Riu, Molinier, Babeau (Village en Bois); 4e prix, Ferrand, Lanner, Navarro Raymond (Bowling-Club). Consolation : équipe Grange, Darrieusecq frères, Daquet.

Courses à Fleurance

Résultats du dimanche 15 août:

EPREUVE DE CIRCONSCRIPTION DE LA SOCIETE SPORTIVE DE FLEURANCE (1,600 francs) : 1er, Zita, à M. Emile Castex; 2e, Fantick, à M. Emile Castex; 3e, Quinquet. — Gagnant, 30 fr.; placés, 10 fr. et 8 fr.

PRIX DE LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT (1,500 francs). — 1e, Olivette, à M. Goudain; 2e, Neptune, à M. Serève; 3e, Primus, au haras de Mimosa; 4e, Quasimodo, à M. Daubrisa.

PRIX DE LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT (3,000 francs). — 1er, Pomme-d'Amour, à miss A. Cushing; 2e, Manon-XI, à M. A. Planté. — Gagnant, 5 fr.

PRIX DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE (1,000 francs). — 1er, Mon-Bonheur, à M. A. Planté, walk-over.

PRIX DE LA SOCIETE HIPPIQUE DE FLEURANCE (1,000 francs). — 1er, Qui-Sait, à M. Rouleau; 2e, Kléber, à M. Rieu; 3e, Lucette, au haras de Mimosa; 4e, Luna, à M. Claverie. — Gagnant, 5 fr. 50; placé, 6 fr.

Courses de Pons

Voici les résultats du 15 août :

Prix de la Société d'encouragement (hors série), 1,300 francs, 3,000 mètres. — 1er, Aberdeen, à M. Charles Villain; 2e, Sisyphyle, à M. Louis Gauguelin; 3e, Nibla, à M. Alfred Mangou.

Prix de la Ville (trot monté ou attelé), 500 fr., 3,000 mètres. — 1er, Rataplan, à M. Lévêque; 2e, Giroflée, à M. Jovier; 3e, Tuhroy, à M. Thibon.

Grand Prix de Pisany (galop) 2,000 fr.; 2,500 mètres. — 1er, Numidie, à M. Georges Eymard; 2e, Berny, à M. le baron de Nexon; 3e, Aberdeen, à M. Charles Villain.

Prix du Gouvernement de la République (au trot monté), 1,500 fr.; 3,000 mètres. — 1er Quaker, à M. J.-B. Humarau; 2e, Reine-Claude, à M. Marin; 3e Rimmcon, à M. de Pontlevoye; 4e, Miss-Querroy, à M. Lévêque.

Prix d'Auteuil (course de haies), 1,500 fr., 3,000 mètres. — 1er, Oh, à M. M. Danton; 2e Marinette-V, à M. E. Bernard; 3e, Marquisette, à M. Beaulieu.

Crème pour Chaussures Eclipse

Tél. 35-16. MARIAGES 30, rue St-Maur, B. Louez les plus BELLES AUTOS chez FAUBNER

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 17 août

Raymond Laurent, 6 ans, rue Régnier, 27.
Mme Kaya, 40 ans, rue de Moscou, 81.
Jean Delmas, 42 ans, rue Lacornée, 53.
Vve Labatut, 55 ans, rue Courpon, 2.
Mme Chazeau, 75 ans, rue de Janeau, 36.
Vve Chaumer, 75 ans, rue Leberthon, 76.
Vve Augeau, 85 ans, rue Sainte-Eulalie, 55.

CONVOI FUNÈBRE Les amis et connaissances de

Mme veuve BAUDENON,

sont priés d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le jeudi 19 août, en l'église St-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme J. Hyaire, M. et Mme G. Castaing, M. et Mme Corbellini, M. F. Castaing, M. G. Castaing, les familles veuve Pécot, G. Galgnebet, R. Gaignebet, A. Gaignebet, J. Nueffer, Fouillinc, veuve Vieé, Aubaznac et veuve Duclos prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Jeanne-Marcelle HYAIRE,

décédée dans sa 8e année,

leur fille, nièce, filleule, cousine et petite-cousine, qui auront lieu le vendredi 20 août, en l'église Saint-Martial.

On se réunira à la maison mortuaire, 165, cours Balguerie-Stuttenberg, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Les familles Langlois, Mieulet, Gougelet, Desnoès, de Villeneuve, de Fleury et de St-Angel prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Frédéric LE MOTHEUX,
née THIBAUD,

leur tante et cousine, qui auront lieu le vendredi 20 août, en la basilique Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue l'Intac, 50, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

AVIS DE DÉCÈS M. et Mme Jean Tardan, Mlle Elisabeth Tardan, M. Philippe Tardan, les familles Tardan, Fleurot, Duprat, Dumas, Saint-Guily ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la

Mlle Marie TARDAN,

âgée de trois mois,

leur fille, nièce et cousine, décédée le 13 août 1920, à Bagnères-de-Bigorre.

Les Obsèques ont eu lieu à Bagnères-de-Bigorre le 14 août.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Moncla, les familles Moncla, Schultz et Laboudigue remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean MONCLA,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie.

Une messe sera dite à l'église Saint-Bruno, le 1er septembre, à neuf heures du matin.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. Marcel Coumes, Mme veuve Delpech, Mme veuve Coumes, les familles Rouméguox, Maisonneuve, Parrichie, Coumes, Sicre, Lureau, Lavergdet et Gonthier remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Marcel COUMES, née DELPECH,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite le vendredi 20 août, à neuf heures, dans l'église Saint-Pierre, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Antonio Benlloch, M. André Kerhervé et les familles Kerhervé remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Antonio BENLLOCH,

négociant en vins,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite à dix heures, le vendredi 20 août, en l'église Saint-Nicolas, sera offerte pour le repos de son âme. La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles Passerat et Forster remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Daniel PASSERAT,
née Albertine FORSTER,

ainsi que celles qui leur ont envoyé des marques de sympathie, et les informent qu'une messe sera dite pour le repos de son âme le vendredi 20 août, à sept heures et demie, en l'église Saint-Amand de Caudéran.

REMERCIEMENTS Mme veuve Ponsolle, Ponsolle, M. et Mme Barateau, M. et Mme Bédé, M. Barbé, les familles Jeay, Barbier, Bourdelles, Festal, Boutin, Portal, Itey et leurs enfants remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Honoré PONSOLLE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie.

REMERCIEMENTS M. Georges Crespy, M. Omer Crespy, M. le docteur R. Tourrou, M. M. Tourrou, Mlle M. Tourrou, les familles Tourrou, veuve A. Crespy remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Georges CRESPY,
née Albanie TOURROU,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Les messes seront dites dans la plus stricte intimité.

Pompes fun. municip., 11-13, rue de Belfort.

REMERCIEMENTS M. et Mme Gustave Lungetleursenfants, les familles P. Lung, L. Lung, Ed. Rabaud, M. F. Lung, les familles Eschenauer, J. Mestrezat, Kletmann et Paul Ducasse remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Mlle Agathe LUNG,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des témoignages de sympathie dans cette très douloureuse circonstance.

ANNIVERSAIRE Mme veuve O. Noguès, informe ses amis et connaissances que la messe qui sera dite en l'église Sainte-Geneviève le lundi 23 août, à 9 heures, sera offerte pour le repos de l'âme de

M. O. NOGUÈS.

ERRATUM MESSE pour Veuve J. Labatut, jeudi, 10 h., à St-Rémy. La famille y assistera.

JUSQU'A 10 fr. la DENT
ACHAT DENTIERS VIEUX ou BRISÉS OR jusqu'à 5 fr. le gramme.
LOUIS, 15, rue Margaux, Bordeaux - Discrétion

GOUDRON ROBERT DANS TOUS LES CAFÉS TONIQUE J. FRANC, Dergerac & BORDEAUX

POLICE Gle PRIVÉE (Enquêtes en tous pays) Ag. DE VERTURY, Ex-Pr de la Sûreté P. et Dr en droit, Pr. (Consultat. gratuites : 24, rue Rohan, Bordeaux. Tél. 20.29)

FINANCES -- COMMERCE -- MARINE

BOURSE DE PARIS

du 17 août 1920

BULLETIN FINANCIER

L'allure du marché semble s'améliorer. Les affaires sont cependant encore très clairsemées, même au parquet, où la liquidation de quinzaine se déroule presque sans intérêt. Les reports sont faibles: 3 4 % environ. Notre 3 % accentue sa reprise. Les Banques, les Métallurgiques et les Charbonnages sont bien orientés. Valeurs de Navigation en meilleure tendance. On cote 260 sur les Affréteurs. Les Cuprifères sont également mieux tenues. Sucres actifs. En coulisse, on note un certain fléchissement sur la De Beers et sur les Mines d'or Pétroles fermes; Valeurs russes recherchées; Mexicaines et Coloniales bien traitées; Maritime Française, 625; Commerciale de France, 1,430; du Pacifique, 624.

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETAT. — Crédit National 1920, 489; 5 % 1920, 102 25; 5 %, 87 50; 4 % 1918 lib., 71 15; 3 %, 55 20; Obl. 4 % Ch. fer Etat, 305; Crédit National 5 %, 491; Madagascar 1897, 53 50; 1903-1905, 67; Afrique Occid. française, 345; Tunis 1892, 271; Maroc 1914, 405; Argentine 1896, 100 50; 1911, 133 50; Brésil 1889, 88 50; 1909 Pernambuco, 367 50; Chine 1895, 15; 1903, 336; 1908, 500; 1913 (frcs), 268; Congo Lots, 90; Egypte unifiée, 134 30; privilégiée, 111; Espagne (Extér.), 172; Rialto, 50; Japon 1905, 142 25; 1907, 119 95; 1910, 114 50; bons 1913, 1,260; Maroc 1904, 193; 1910, 558; Russie 1867-69, 26; 1880, 26; 1889, 25 25; consolid. 1re et 2e sér., 33 25; 1901, 26; 1891 or et 1894, 27 25; 1894 (7 fr. 50 fr.), 24; 1906, 42 75; 1909, 32; Serbie 1895, 43 05; 1902, 340; Dette ottomane unifiée, 73.

ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Actions). — Banque de France, 5,425; Banque de Paris, 1,625; Compagnie Algérienne, 1,510; Comptoir d'Escompte, 1,070; Crédit Industriel non libéré, 740; Société Marseillaise, 740; Crédit Lyonnais, 1,250; Crédit Mobilier, 558; Société Générale, 794; Banque Française, 301; Banque de l'Union Parisienne, 1,237; Banque de l'Indochine, 1,926; Banque Nationale du Mexique, 558; Banque Ottomane, 111; Banque Française Rio-Plata, 455; Foncier Egyptien, 932.

CHEMINS DE FER (Actions). — Bône-Guelma, 450; Est-Algérien, 480; Est, jouiss., 233; Paris-Lyon-Méditerranée, jouiss., 411; Midi, 725; Nord, 986; jouiss., 542; Orléans, 520; jouiss., 550; Ouest, 535; jouiss., 320; Ouest-Algérien, 455; Nord de l'Espagne, 582; Saragosse, 598.

VALEURS DIVERSES (Actions). — Cie générale des Eaux, 985; Cie générale transat. ordin., 490; priorit., 490; Docks de Marseille, 434; Messag. marit. ordin., 415; Métropolitain, 349; Nord-Sud, 153; Omnibus de Paris, 660; Sels gemmes, 227; Canal maritime Suez, 6,700; jouiss., 5,700; Société civile Suez, 4,150; Suez (parts fondat.), 2,570; Panama, 182; Procédés Thomson-Houston, 1,155; Cie générale des tramways, 195; Tramways de Bordeaux, 190; Aciéries de France, 1,010; Aciéries de la Marine, 1,550; Ateliers et Chant. de la Loire, 1,730; Chantiers et ateliers de la Gironde, 825; Cie française Chargeurs-Réunis, 1,380; part, 2,580; Cie générale d'éclairage de Bordeaux, 1,375; Fives-Lille, 252; Cie générale d'éclairage de Bordeaux, 380; Gaz et Eaux, 330; Grands Moulins de Corbeil, 860; Mines de Malfidano, 425; Nickel, 1,425; Penarroya, 1,680; Phosphates de Gafsa, 215; Say ordin., 1,290; Distribution Parisienne, 237 50; Electricité de Paris, 393; Briansk ordin., 236; privil., 172; Rio-Tinto ordin., 1,500; Sosnowice, 1,145; Naphte Russe, 530; Provodnik, 210.

OBLIGATIONS FRANÇAISES (Villes). — Paris 1871, 319 50; 1875, 418; 1876, 428; 1894-95, 216 75; 1898, 261; 1899, 242; 1904, 255; 1905, 302; 2 3/4 1910, 222; 3 % 1910, 224; 1912, 203; 1913, 225; 1919 (libérée), 425.

CRÉDIT FONCIER. — Communales 1879, 405; 1880, 441; 1891, 250 50; 1892, 299; 1899, 282 50; 1905, 300; 1912, 163; 1917 (libérée), 290; 1920 (libérée), 499; 1920 (non lib.), 470.

Foncières 1877, 432; 1883, 275; 1885, 285; 1895, 296; 1903, 303; 1909, 162; 3 1/2 1913, 325; 4 % 1915, 368; 1917 (libérée), 290.

BONS A LOTS. — Bons à lots 1887, 80; 188, 90.

CHEMINS DE FER. — Bône-Guelma, 265; Ch. de fer économ. (Soc. gén. des), 245; Est-Algérien, 267; Est, 345; P. L. M., 318; nouvelles, 250; Midi, 290; Nord, 355; 3 % 310; nouvelles, 305; Orléans, 313 50; Ouest, 298; nouvelles, 250; 2 1/2 %, 258; Ouest (génie), 262; Paris-Lyon-Méditerranée (ancien), 350; nouvelles, 282; Sud de la France, 249; La Réunion (Ch. de fer et Port), 259.

DIVERSES. — Banque hypothécaire de France (remboursable à 1,000 fr.), 480; 1881 (— à 500 fr., 305; Cie générale des Eaux, 298; Cie Transatlantique, 277; Gaz (Cie centrale du), (500 fr.), 364; Gaz France et étranger, 355; Immeubles de France (500 fr. versés), 39; Messageries maritimes, 530; Suez, 1 %, 505; 3 % (2e série), 370; (3e série), 404; Omnibus de Paris, 321; Voitures de Paris, 340.

OBLIGATIONS ETRANGERES (Chemins de fer). — Andalous, 1re série fixe, 440; Asturies, 1re hyp., 572; 3e hyp., 543; 3e hyp., 538; Cordoue, Séville, 440; Nord-Espagne, 1re hyp., 583; 2e hyp., 555; Pampelune, 505; Barcelone, prior., 556; Portugais, de 1er rang, 157; nouv. 2e rang, 57; Saragosse, 1re hyp., 495; 2e hyp., 451; de Altai, 105; Central Pacific, 530; New-York, New-Haven, 599.

DIVERSES. — Crédit Foncier Egyptien, 3 1/2, 454 50; 4 %, 520.

VALEURS EN BANQUE

OBLIGATIONS. — Ville de Madrid 1885, 150 50.

ACTIONS. — Machines Hartmann, 265; Bruay (Mines de), 270; Malacca ordinaire, 212; Bakou, 3690; Boryslaw (Pétroles de), 155; Colombia (Pétroles de), 2760; Lianosoff, 558; Spies Pétroleum, 32 25; De Beers (ordinaire), 1005; (preférrer), 575; Jagersfontein, 216; Tharsis (cuivre), 162; Cape Copper, 65; Spassky Copper, 50; Utah Copper, 542; Vieille-Montagne (zinc), 1585; Platine (Cie industrielle du), 745; Shansi, 76 50; Balia, 371; Kinta Part, 540.

MINES D'OR. — Ferreira, 24 25; Goldfields, 73 50; Lena Goldfields, 48; Modderfontein B, 332; Rand Mines, 139 50; Robinson Gold, 22.

COURS DES CHANGES

Le premier chiffre indique le pair, le second le cours du jour.

De Paris, le 17 août. — Change sur Londres (25 15), 50 01 ½; sur Madrid (0 92), 2 07 ½; sur Amsterdam (2 03), 4 55 ½; sur Rome (1 00), 0 67 3/4; sur New-York (5 15), 13 71; sur Genève (1 00), 2 23 ½; sur Copenhague (1 39), 2 07 ½; sur Stockholm (1 39), 2 83; sur Christiania (1 39), 2 09; sur Bruxelles (1 00), 1 06 3/4.

Dernier change coté de Paris sur: Canada, 12 20; Allemagne, 29 ½; Prague, 24 3/4; Roumanie, 30 1/4; Vienne, 7.

BOURSES ETRANGERES

Change sur Madrid, 48 30; sur Barcelone, 48 36; sur Buenos-Ayres (or), 57 3/4; sur Rio-de-Janeiro, 13 29/32; sur Valparaiso, 11 31/32.

Tirages financiers

CANAL DE PANAMA

(Bons et Obligations)

Le numéro 1,805,552 gagne 500,000 fr.
Le numéro 1,955,802 gagne 100,000 fr.
Le numéro 1,573,487 gagne 10,000 fr.
Le numéro 1,055,811 gagne 5,000 fr.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2,000 fr. :

1,993,635 70,764 1,420,843 1,951,333 526,319

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

86,115	161,127	215,738	255,574	260,644	265,383	
317,542	342,876	502,519	515,204	515,050	517,595	
553,305	619,029	656,554	669,516	704,750	712,308	
785,754	806,750	920,538	929,356	931,487	944,636	
963,092	1,057,342	1,137,705	1,190,063	1,203,720	1,290,819	
1,384,442	1,434,733	1,509,047	1,577,049	1,641,328	1,695,334	
1,696,795	1,704,129	1,715,420	1,740,357	1,747,394	1,756,311	
1,758,102	1,797,944	1,818,727	1,837,220	1,843,420	1,857,207	
		1,861,903	1,897,895			

BOURSES DU COMMERCE

New-York, 16